

AU CONSEIL MUNICIPAL

Le lundi 30 septembre 2019 à 20H00 sous la présidence de monsieur Ludovic JULIEN, Maire, le Conseil Municipal s'est réuni en salle Annexe de la Mairie.

Présents : messieurs JULIEN, DENIS, CHERION, GUEULLET, RONCERET mesdames DORIAT, EDELIN, CHAPUT, DUPOUX, AGUINET, FAVIER

Excusés : Mesdames PARIS, BOYER (pouvoir M JULIEN)

Absents : Messieurs JUAN, VOLAT

Secrétaire de séance : Madame EDELIN

Le précédent Procès-Verbal est voté à l'unanimité. En la mémoire de Jean-Jacques GOT ancien membre du Conseil Municipal et président de l'Association Bokk Bocage, les élus ont fait une minute de silence.

1) Maison de Santé

Les fouilles archéologiques ont débuté le 26 août et doivent s'achever le 11 octobre suite à la levée de la tranche conditionnelle par la Direction Régionale de l'Architecture (DRAC) liée aux découvertes concernant le site qui daterait de l'époque Mérovingienne.

Pour rappel le coût global de cette opération est de 145 158.75 € financée sous réserve des services de l'Etat par la DRAC à 50% et par un emprunt.

La commune a sollicité auprès des établissements bancaires, un emprunt de 90 000 € pour une durée de 12 ans. La proposition du Crédit Mutuel la moins-disante, avec un taux de 0.24 % a été retenue.

Concernant les réseaux de la maison de santé une cuve de 10 m³ va être installée pour permettre une rétention des eaux pluviales mais aussi permettre la récupération des eaux au bénéfice des espaces-verts de la commune dans la contrainte environnementale que nous connaissons. Un devis de l'entreprise de VRD Remmeau de 8 167 € €HT a été accepté. Le Conseil valide la pose de 40 cm de bonnes terres végétales afin de rendre possible un bel espace paysager.

Concernant la réalisation des travaux à la maison de santé son achèvement est toujours prévu à la fin du mois de janvier 2020.

2) Café du centre

Suite à la réalisation d'un compromis de cession de fonds de commerce entre monsieur et madame GRETEN les actuels locataires du café-restaurant chambres d'hôtes et messieurs Julien et Sébastien BERTRAND, la municipalité décide de résilier au 8 octobre les baux avec la famille GRETEN (logement, café-restaurant, chambres d'hôtes) et de créer un bail unique

avec la SNC JS BERTRAND au 9 octobre 2019, sous réserve de réalisation de la vente dans ce délai. Le nouveau bail sera d'une durée de 9 ans pour un coût de 950 € HT/mois.

3) Plateau Sportif

Concernant le dossier du plateau sportif, la communauté de communes du Bocage Bourbonnais a retenu la société Kompan pour la réalisation du Citystade, charge à la commune de réaliser le socle. Après réalisation de devis l'entreprise Remmeau a été choisie pour un coût de 22 385.40 € HT.

La société Kompan à quant à elle été retenue pour la fourniture et la pose des agrès sportifs pour un coût de 22 576.50 € HT. Le terrain de pétanque sera réalisé par l'entreprise Remmeau pour un coût de 10 531.50 € HT. La CEE Allier obtient le marché de l'éclairage du petit stade pour un coût de 5 180 € HT.

Les travaux de VRD débiteront à la mi-octobre, la réalisation du terrain de pétanque est prévue pour la fin octobre, l'installation du citystade et des agrès sportifs sont prévus pour la fin novembre.

Pour rappel l'opération globale du plateau sportif avec la réfection de la pelouse du stade déjà réalisée représente un coût global de 102 000 € HT subventionnée à hauteur de 65 % (35% Etat, 30% Département).

4) Patrimoine Communal - Voirie

L'enquête publique concernant le chemin de Champcou, le chemin de Souys à Lassens et le chemin de la Tardivonnerie se déroulera du 15 au 29 octobre. Elle sera réalisée par Daniel BLANCHARD.

La commune se positionne favorablement sur la réouverture d'un chemin à proximité de la zone des Ramets suite à une proposition de Monsieur FRIAUD.

Les travaux de sécurité sont en cours dans le bourg avec notamment des travaux de signalétique et balisage. L'arrivée des radars pédagogique est prévue durant ce dernier trimestre tout comme la pose de nouveaux panneaux de signalisations.

Au lieu-dit la Tardivonnerie, un drain sera positionné sur le chemin afin de permettre l'écoulement des eaux pluviales. Un devis auprès de la CUMA Bourbonnaise de Drainage a été validé pour un coût de 1 422.06 € HT.

Daniel GUEULLET fait le constat du mauvais état du cimetière durant une grosse partie de l'année. Ludovic JULIEN rappelle la reprise des tombes en début d'année en lien avec la décision de fin du traitement chimique sur l'ensemble de la commune. Il s'agit d'un travail de commission (travaux, environnement) pour trouver des solutions facilitant l'entretien du cimetière. Néanmoins les services techniques doivent absolument prioriser cet espace sensible à tous les Ménéulphiens.

5) Personnel

La délibération annuelle d'avancement de grade du personnel est prise par le Conseil Municipal.

6) Sécheresse

De nombreux courriers concernant la sécheresse arrivent en mairie, une demande de classement de la commune en catastrophe naturelle sera faite prochainement. Il est impératif de se signaler en mairie afin de pouvoir être recontacté dans le cas d'un retour positif des services de l'Etat.

Les élus prennent aussi une délibération en soutien des agriculteurs en sollicitant auprès de l'Etat la reconnaissance de l'état de calamité agricole.

7) Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais

La commune valide le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des charges transférées (CLECT) suite à sa réunion du 26 septembre 2019.

Les élus délibèrent favorablement sur le transfert de la compétence aménagement, gros entretien et exploitation du Plan d'eau de Vieure qui appartient au syndicat mixte d'aménagement touristique (commune de Bourbon l'Archambault, Buxières les Mines, Saint Aubin, Vieure, Ygrande) à la Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais à compter du 1^{er} janvier 2020.

Divers

- Une subvention de 120 € est prise en faveur des Jeunes Agriculteurs suite à la réalisation de la manifestation Terre en fête qui se déroulait à Agonges sur des parcelles limitrophes à Saint-Menoux.
- Lecture du projet social de l'Escale pour la période 2020-2023
- Intervention de la société Chomel Heurtech suite au problème des cloches de l'église.
- Les dates à retenir : réunion des associations le 18 octobre, repas du CCAS le 16 novembre.
- La commission travaux a listé les travaux pour l'hiver : rafraichissement appartement mairie, chalet de la salle mutualisée, local hors gel pour les services techniques.

